

L'ESSOR

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION DU MALI

MARDI 27 JUI N 2023 60^e ANNÉE N° 19923

300 FCFA

www.essor.ml

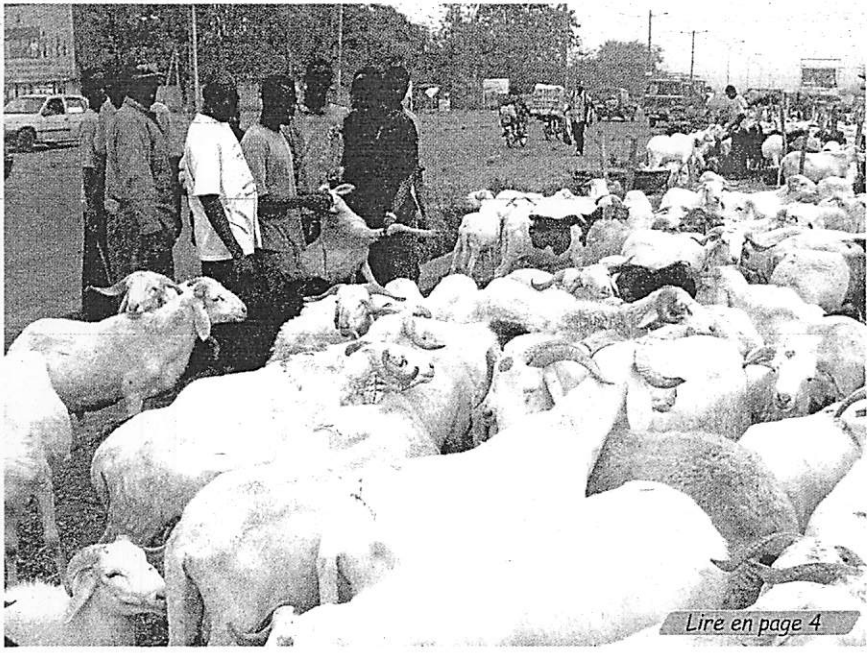
Résultats provisoires du référendum
LES AVIS OPPOSÉS DE DEUX ACTEURS POLITIQUES

Lire en page 5

Aid el-Kebir

ENCORE ET TOUJOURS LE PROBLÈME DU PRIX DU MOUTON

La cherté de la bête à immoler est un serpent de mer qui a toujours hanté les esprits à l'approche de la fête. De nos jours, le mouton n'est pas donné à cause d'une conjoncture marquée principalement par l'insécurité et la hausse des prix du transport et de l'aliment bétail



Lire en page 4

Finances publiques

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE AU CNT



Lire en page 3

Journée du diplomate

SOUS LE SIGNE DE L'AFFIRMATION DE LA SOUVERAINETÉ DU MALI



Lire en page 3

CAN U23

LE DÉPART CANON DES AIGLES ESPOIRS



Lire en page 9

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
République du Mali
Un Peuple – Un But – Une Foi

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAO)

AOON N°1774/F – 2023

Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien « L'ESSOR » n°19761 du 31 octobre 2022, n° 19824 du 31 janvier 2023 et n°19879 du 20 avril 2023.

1. Le Ministère de l'Éducation Nationale dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer le PRODEC 2, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché pour l'acquisition de motos.

2. Le Ministère de l'Éducation Nationale sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison de motos en deux (02) lots comme suit :

- Lot 1 : Acquisition de motocyclettes de 100 à 110 cm³ ;
- Lot 2 : Acquisition de motocyclettes de 123 à 125 cm³ ;

Un soumissionnaire peut postuler pour les deux (02) lots et en être attribua-taire.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics à l'article 50 et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Finances et du Matériel du Ministère de l'Éducation Nationale aux adresses ci-après :

- Antoine Gabriel KONARE : antokona@yahoo.fr ;
- Mohamed Moulaye TRAORE : m_moulaye2001@yahoo.fr ;
- TIMBELY Dinding YEBEDIE : dindingyebedie@yahoo.fr ;
- Antoinette Gabriel KONARE : antokona@yahoo.fr.

et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : bureau du régisseur d'avances, 2^{ème} étage. Le dossier peut être consulté du lundi au vendredi pendant les heures de service.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

Capacité financière

Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après

Le chiffre d'affaires moyen des années 2020, 2021 et 2022 doit être au moins égal au montant de sa soumission. Les chiffres d'affaires sont tirés des états financiers (bilans, extraits des bilans et comptes d'exploitation), certifiés par un expert-comptable agréé ou attestés par un comptable agréé inscrit à l'Ordre pour les années 2020, 2021 et 2022. Sur ces bilans, doit figurer la mention suivante apposée par le service comptable des impôts « bilans ou extrait de bilans conforme aux déclarations souscrites au service des impôts ».

Les sociétés nouvellement créées doivent fournir une attestation bancaire de disponibilité de fonds ou d'engagement à financer le marché d'un montant au moins égal à 150 000 000 F CFA (l'attestation doit être conforme au modèle annexe dans le présent dossier).

Expérience

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expérience ci-après :

Pour les sociétés nouvellement créées : le responsable de la société ou son collaborateur doit justifier qu'il a participé, comme employé dans une société, à au moins un marché de fourniture de motos par lot pendant la période 2018 à 2023. Cette justification sera prouvée à travers le curriculum vitae d'un des responsables ou les attestations de bonne exécution, les procès-verbaux de réception et les copies des pages de garde et de signature ou paratextuelles ou internationales ou des pages de garde et des pages de signature des marchés correspondants ou des attestations de bonne exécution, les procès-verbaux de réception et les copies de la motilité de sa soumission. Lesdits marchés similaires doivent être prouvés par un mandat de sa soumission par lot. Lesdits marchés similaires doivent être prouvés par des pages de garde et des pages de signature ou paratextuelles ou internationales ou documents émanant d'institutions publiques ou paratextuelles ou internationales permettant de justifier de sa capacité à exécuter le marché dans les règles de l'art pendant la période 2018 à 2022. Pour les marchés qui comprennent plusieurs articles, la part monétaire des motos ne doit pas être inférieure à la motilité du montant de sa soumission.

Pour les sociétés nouvellement créées : le responsable de la société ou son collaborateur doit justifier qu'il a participé, comme employé dans une société, à au moins un marché de fourniture de matériels de froid pendant la période 2020 à 2023. Cette justification sera prouvée à travers le curriculum vitae d'un des responsables ou les attestations de bonne exécution, les procès-verbaux de réception et les copies des pages de garde et de signature ou paratextuelles ou internationales ou documents émanant d'institutions publiques ou paratextuelles ou internationales permettant de justifier de sa capacité à exécuter le marché dans les règles de l'art pendant la période 2020 à 2022. Pour les marchés qui comprennent plusieurs articles, la part monétaire de matériels de froid ne doit pas être inférieure à la motilité de sa soumission.

Pour les anciennes sociétés : Au moins deux (02) marchés de fourniture de matériels de froid avec une valeur minimale par marché similaire correspondant à la motilité de sa soumission. Lesdits marchés similaires doivent être prouvés par les attestations de bonne exécution, les procès-verbaux de réception et les copies des pages de garde et de signature ou paratextuelles ou internationales ou documents émanant d'institutions publiques ou paratextuelles ou internationales permettant de justifier de sa capacité à exécuter le marché dans les règles de l'art pendant la période 2020 à 2022. Pour les marchés qui comprennent plusieurs articles, la part monétaire de matériels de froid ne doit pas être inférieure à la motilité de sa soumission.

Pour les sociétés nouvellement créées : le responsable de la société ou son collaborateur doit justifier qu'il a participé, comme employé dans une société, à au moins un marché de fourniture de matériels de froid pendant la période 2020 à 2023. Cette justification sera prouvée à travers le curriculum vitae d'un des responsables ou les attestations de bonne exécution, les procès-verbaux de réception et les copies des pages de garde et de signature ou paratextuelles ou internationales ou documents émanant d'institutions publiques ou paratextuelles ou internationales permettant de justifier de sa capacité à exécuter le marché dans les règles de l'art pendant la période 2020 à 2022. Pour les marchés qui comprennent plusieurs articles, la part monétaire de matériels de froid ne doit pas être inférieure à la motilité de sa soumission.

Pour les anciennes sociétés : Au moins deux (02) marchés de fourniture de matériels de froid avec une valeur minimale par marché similaire correspondant à la motilité de sa soumission. Lesdits marchés similaires doivent être prouvés par les attestations de bonne exécution, les procès-verbaux de réception et les copies des pages de garde et de signature ou paratextuelles ou internationales ou documents émanant d'institutions publiques ou paratextuelles ou internationales permettant de justifier de sa capacité à exécuter le marché dans les règles de l'art pendant la période 2020 à 2022. Pour les marchés qui comprennent plusieurs articles, la part monétaire de matériels de froid ne doit pas être inférieure à la motilité de sa soumission.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) F CFA chez le régisseur d'avances, 2^{ème} étage. La méthode de paiement sera en espèces ou par chèque certifié ou par virement bancaire suivant les coordonnées ci-après : Banque : Banque Malienne de Solidarité (BMS) SA, Code Banque : ML 102, Code Guichet : 01001, Numéro de compte : 001680603801-93. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par courrier électronique ou remis sur place en support papier.

7. Les offres devront être soumises à la Direction des Finances et du Matériel du Ministère de l'Éducation Nationale, secrétariat général, 2^{ème} étage au plus tard le 02 août 2023 à 09 heures 30 minutes TU. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de Quatre Millions Sept Cent Mille (4 500 000) Francs CFA.

9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiée au point 19.1 des IC et aux DPAO.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 03 août 2023 à 09 heures 45 mn dans la salle de réunion de la Direction des Finances et du Matériel du Ministère de l'Éducation Nationale au rez-de-chaussée, Hamdallaye ACI 2000 en face de l'ex-flamboyant.

Le Ministre,
Madame SIDIBE Dedeou OUSMANE
Officier de l'Ordre national

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
République du Mali
Un Peuple – Un But – Une Foi

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAO)

AOON N°1780/F – 2023

Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien « L'ESSOR » n°19761 du 31 octobre 2022, n° 19824 du 31 janvier 2023 et n°19819 du 20 avril 2023.

1. Le Ministère de l'Éducation Nationale dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer le PRODEC 2, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché pour l'acquisition de matériels de froid.

2. Le Ministère de l'Éducation Nationale sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison de matériels de froid en lot unique.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics à l'article 50 et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Finances et du Matériel du Ministère de l'Éducation Nationale aux adresses ci-après :

- Mohamed Moulaye TRAORE : m_moulaye2001@yahoo.fr ;
- TIMBELY Dinding YEBEDIE : dindingyebedie@yahoo.fr ;
- Antoinette Gabriel KONARE : antokona@yahoo.fr.

et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : bureau du régisseur d'avances, 2^{ème} étage. Le dossier peut être consulté du lundi au vendredi pendant les heures de service.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

Capacité financière

Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après

Le chiffre d'affaires moyen des années 2020, 2021 et 2022 doit être au moins égal au montant de sa soumission. Les chiffres d'affaires sont tirés des états financiers (bilans, extraits des bilans et comptes d'exploitation), certifiés par un expert-comptable agréé ou attestés par un comptable agréé inscrit à l'Ordre pour les années 2020, 2021 et 2022. Sur ces bilans, doit figurer la mention suivante apposée par le service comptable des impôts « bilans ou extrait de bilans conforme aux déclarations souscrites au service des impôts ».

Les sociétés nouvellement créées doivent fournir une attestation bancaire de disponibilité de fonds ou d'engagement à financer le marché d'un montant au moins égal à 150 000 000 F CFA (l'attestation doit être conforme au modèle annexe dans le présent dossier).

Expérience

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expérience ci-après :

Pour les sociétés nouvellement créées : le responsable de la société ou son collaborateur doit justifier qu'il a participé, comme employé dans une société, à au moins un marché de fourniture de matériels de froid pendant la période 2020 à 2023. Cette justification sera prouvée à travers le curriculum vitae d'un des responsables ou les attestations de bonne exécution, les procès-verbaux de réception et les copies des pages de garde et de signature ou paratextuelles ou internationales ou documents émanant d'institutions publiques ou paratextuelles ou internationales permettant de justifier de sa capacité à exécuter le marché dans les règles de l'art pendant la période 2020 à 2022. Pour les marchés qui comprennent plusieurs articles, la part monétaire de matériels de froid ne doit pas être inférieure à la motilité de sa soumission.

Pour les anciennes sociétés : Au moins deux (02) marchés de fourniture de matériels de froid avec une valeur minimale par marché similaire correspondant à la motilité de sa soumission. Lesdits marchés similaires doivent être prouvés par les attestations de bonne exécution, les procès-verbaux de réception et les copies des pages de garde et de signature ou paratextuelles ou internationales ou documents émanant d'institutions publiques ou paratextuelles ou internationales permettant de justifier de sa capacité à exécuter le marché dans les règles de l'art pendant la période 2020 à 2022. Pour les marchés qui comprennent plusieurs articles, la part monétaire de matériels de froid ne doit pas être inférieure à la motilité de sa soumission.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) F CFA chez le régisseur d'avances, 2^{ème} étage. La méthode de paiement sera en espèces ou par chèque certifié ou par virement bancaire suivant les coordonnées ci-après : Banque : Banque Malienne de Solidarité (BMS) SA, Code Banque : ML 102, Code Guichet : 01001, Numéro de compte : 001680603801-93. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par courrier électronique ou remis sur place en support papier.

7. Les offres devront être soumises à la Direction des Finances et du Matériel du Ministère de l'Éducation Nationale, secrétariat général, 2^{ème} étage au plus tard le 03 août 2023 à 09 heures 30 minutes TU. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de Quatre Millions Sept Cent Mille (4 500 000) Francs CFA.

9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiée au point 19.1 des IC et aux DPAO.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 03 août 2023 à 09 heures 45 mn dans la salle de réunion de la Direction des Finances et du Matériel du Ministère de l'Éducation Nationale au rez-de-chaussée, Hamdallaye ACI 2000 en face de l'ex-flamboyant.

Le Ministre,
Madame SIDIBE Dedeou OUSMANE
Officier de l'Ordre national

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
République du Mali
Un Peuple – Un But – Une Foi

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAO)

Lot 1 : Un Million Huit Cent Mille (1 800 000) Francs CFA ;
Lot 2 : Deux Millions Sept Cent Mille (2 700 000) Francs CFA.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission conformément à l'article 69 du Code des Marchés publics, d'un montant de :

Lot 1 : Un Million Huit Cent Mille (1 800 000) Francs CFA ;
Lot 2 : Deux Millions Sept Cent Mille (2 700 000) Francs CFA.

9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiée au point 19.1 des IC et aux DPAO.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 02 août 2023 à 09 heures 45 mn dans la salle de réunion de la Direction des Finances et du Matériel du Ministère de l'Éducation Nationale au rez-de-chaussée, Hamdallaye ACI 2000 en face de l'ex-flamboyant.

Le Ministre,
Madame SIDIBE Dedeou OUSMANE
Officier de l'Ordre national

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
République du Mali
Un Peuple – Un But – Une Foi

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAO)

Lot 1 : Un Million Huit Cent Mille (1 800 000) Francs CFA ;
Lot 2 : Deux Millions Sept Cent Mille (2 700 000) Francs CFA.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de Quatre Millions Sept Cent Mille (4 500 000) Francs CFA.

9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiée au point 19.1 des IC et aux DPAO.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 03 août 2023 à 09 heures 45 mn dans la salle de réunion de la Direction des Finances et du Matériel du Ministère de l'Éducation Nationale au rez-de-chaussée, Hamdallaye ACI 2000 en face de l'ex-flamboyant.

Le Ministre,
Madame SIDIBE Dedeou OUSMANE
Officier de l'Ordre national